

Le Jeudi Le Club

du 7.6. au 13.6.2018



Photo: Fabrizio Pizzolante

Sens unique

Une politique culturelle pour l'accès à la culture de chacun

Jérôme Quiqueret

Un des enjeux majeurs de la politique culturelle est d'assurer un égal droit aux effets émancipateurs de la culture. «*S'émanciper s'entend d'abord par s'émanciper, grâce au travail, à la culture, d'une autorité, d'une aliénation. Mais de plus en plus, cela signifie se libérer de ses préjugés, d'une emprise trop grande de ses émotions, de schémas intellectuels figés pour devenir autonomes et indépendants*», explique Raymond Weber, membre fondateur de l'initiative citoyenne Forum Culture(s).

Dans le colloque Travail Culture Emancipation que cette dernière a organisé avec la Chambre des salariés du Luxembourg (CSL), la démocratie culturelle et l'accès à la culture étaient des sujets centraux de discussion.

Le président de la CSL, Jean-Claude Reding, rappelle que le droit à la culture figure à l'article 27 de la déclaration des droits de l'homme. «*Pour que ce droit soit effectif, nous avons besoin d'une politique culturelle, qui garantisse l'accès à la culture à chacun. L'accès à la culture, à l'art, est une contribution à l'émanci-*

La culture a la capacité d'émanciper le citoyen, comme le salarié. A condition de le reconnaître.

pation de l'être humain», disait-il. Le syndicaliste avertit d'ailleurs sur le risque d'une prédominance des valeurs économiques sur les valeurs culturelles, y compris au sein de l'éducation. Paraphrasant le directeur du festival d'Avignon, Olivier Py, il assigne à la culture un rôle majeur: «*L'art est ce qui précisément maintient ouverts les possibles quand tout semble impossible et que les puissances proclament cette impossibilité pour affirmer leur pouvoir. C'est l'art qui permet de dépasser le désespoir de la lucidité et d'atteindre la fraîcheur de l'espoir.*»

Dans son programme adopté fin 2013, le gouvernement semblait vouloir frapper un grand coup en désignant la culture comme un droit fondamental et les droits culturels comme part intégrante des droits de l'homme. «*La culture est un bien auquel toutes les personnes, indépendamment de leur position sociale, ont droit*», est-il ainsi écrit.

Le gouvernement faisait par ailleurs son horizon du Pacte

culturel que Forum Culture(s) avait fait adopter par tous les partis fin 2008. Toutefois, en février dernier, l'initiative devait amèrement constater qu'une part infime de sa cinquantaine de propositions avait été appliquée. Certes, au chapitre de l'accès à la culture, l'accessibilité financière du plus grand nombre a été exaucée par le Kulturpass en 2010 (2.649 places disponibles en 2017), mais de nombreuses autres mesures sont restées lettres mortes. Forum Culture(s) avait alors relancé les partis sur leurs propositions pour intégrer ceux qui sont le plus éloignés de la culture (réfugiés et migrants, «handicapés», économiquement et socialement faibles).

Danièle Igniti, directrice d'opderschmelz à Dudelange, voit dans l'accès à la culture une question de société et de l'importance que la politique accorde à la culture. «*Si on laisse dire, comme je l'ai entendu récemment, qu'il est plus important de donner l'argent à une association qui s'occupe de la recherche contre*

le cancer plutôt qu'au Mudam, sans le remettre en question, alors il ne faut pas s'étonner que c'est la culture qui est remise en question.»

Le populisme, à ce titre, fait son travail de sape. Et la société céderait trop facilement à la facilité de qualifier les programmations culturelles d'«élitistes». Le terme l'horripile. «*En tant que fille d'ouvrier, je suis moi-même tout sauf élitiste. Et pourtant, on me le reproche dans ma programmation. Il faut réagir, car c'est une dépréciation pour les gens qui ne sont pas experts en culture.*»

Les obstacles sont aussi psychosociaux. «*Il y a des gens qui croient que ce n'est pas pour eux. Et on ne fait rien contre ça. On a des moyens pour programmer, on a un peu de moyens pour engager du personnel, on a beaucoup de moyens pour les*

”
L'art maintient ouverts les possibles quand tout semble impossible et que les puissances proclament cette impossibilité pour affirmer leur pouvoir.

”

On a des moyens pour programmer, on a un peu de moyens pour engager du personnel, on a beaucoup de moyens pour les pierres, construire des bâtiments qui coûtent des fortunes, mais pas de moyens pour médiatiser, pour rendre l'accès à la culture plus facile.

pierres, construire des bâtiments qui coûtent des fortunes, mais pas de moyens pour médiatiser, pour rendre l'accès à la culture plus facile.»

Le recours à des médiateurs culturels est une partie de la solution. Rogner sur les exigences ne serait par contre pas une option. *«L'accès à la culture ne doit pas être créé par une baisse de la qualité. L'accès à la culture ne signifie pas un nivellement vers le bas, pour que des gens soi-disant idiots puissent comprendre. Ça c'est du populisme. La mission de la culture est d'élever les gens. Elle est exigeante.»*

Le nivellement par le bas est parfois une critique émise aux défenseurs des droits culturels. Il faut dire qu'ils ont en général une vision très large de la culture. Dans la déclaration de Fribourg pour les droits cultu-

rels de 2007, le terme de culture recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement.

Invité au colloque, le philosophe et directeur de l'inspection générale de la culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles Luc Carton confère au travail de la culture et à la promotion des droits culturels, la capacité à rendre la société consciente d'elle-même.

Il s'agit de mettre les citoyens en capacité de penser à une époque où la perte de sens s'effectue par des mutations profondes du champ du travail, la tertiarisation de l'économie, la marchandisation de l'information et de la connaissance, la mondialisation et puis la quatrième mutation, l'accélération, par laquelle, *«dans la temporalité d'une vie, on vit plusieurs époques, avec obsolescence des savoirs et de la vision du monde qu'on nous avait transmis.»*

Dans cette situation complexe, *«les contradictions sont trop nombreuses pour être arbitrées par quelques-uns en notre nom».* Et pour approfondir la démocratie, c'est la voie culturelle qui est privilégiée.

Dans l'introduction de son rapport sur les droits culturels, publié au début de l'année, la rapporteuse spéciale des Nations unies dans le domaine des droits culturels, Karima Bennouna, donne une idée concrète de l'effet possi-

ble de la culture sur les sociétés. *«En faisant participer les individus et en les incitant à échanger par l'expression artistique et culturelle, des initiatives dans le domaine culturel peuvent ouvrir un espace où des individus et des groupes ont la possibilité de réfléchir sur leur société, de confronter et de modifier les perceptions qu'ils ont les uns des autres, d'exprimer leurs craintes et leurs doléances de manière non-violente, de développer leur résilience après des expériences violentes ou traumatiques, y compris des violations des droits de l'homme, et d'imaginer l'avenir qu'ils souhaitent.»*

Pour ce qui est du champ du travail, Luc Carton, estime qu'il faudrait réaliser ce que les gauches sociales n'ont pas réussi à faire, à savoir mettre les salariés en mesure de discuter du manque de sens dans le travail ou de la façon dont le travail abîme le sens.

L'argument ne laisse pas insensible le député Déi Lénk et acteur de métier, Marc Baum. Le travail, pense-t-il, a une grande responsabilité dans la confusion actuelle à laquelle la culture doit remédier. *«L'émancipation culturelle, c'est aussi être conscient de soi-même, et de ce qu'il y a autour de soi. Or, l'absence de sens est une réalité pour beaucoup de gens, elle n'est pas déconnectée du fait qu'il y a des réalités anti-émancipatrices dans le monde du travail.»*

La mission ainsi attribuée à la culture lui semble pertinente mais aussi fortement complexe, alors que la société, fragmentée, n'est plus liée par

une grande narration commune. Pour Luc Carton, ce mélange de travail de la culture par l'éducation populaire et l'exercice intensif des droits culturels est en mesure de remédier à une situation dangereuse. En l'absence de réaction, *«les tentations sont lourdes de court-circuiter le désir démocratique, que ce soit par la voie de la démocratie directe, de la marchandisation, ou par le retour à des référentiels qui nous épargnent de la nécessité de penser, le patriarcat par exemple, les idéologies autoritaires, le recours aux figures tutélaires mais aussi, pourquoi pas, les fantasmes autour de la nation ou autour de la race»*, prévient-il.

Présenté à la fin du mois de juin, le plan de développement culturel, promis par le gouvernement depuis 2013, sera également jugé à sa capacité à répondre à ces ambitions.

”

Des initiatives dans le domaine culturel peuvent ouvrir un espace où des individus et des groupes ont la possibilité de réfléchir sur leur société, de confronter et de modifier les perceptions qu'ils ont les uns des autres.



Photo: Fabrizio Pizzolante

Table ronde dans le cadre du Forum Travail, culture, émancipation